

Développer une culture d'égalité femme/homme

30601R

Publiée



Axe

3 ressources humaines, management et acteurs de la formation

Nature

AFR Action de formation régionale

Typologie

FPTLV Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Organisme de formation titulaire

ALTIDEM

Contexte

L'actualité de ces derniers mois, voire années, nous amènent à une réflexion sur relations entre hommes et femmes. De nombreux constats nous forcent à prendre en compte une inégalité existante.

Objectifs

1. S'identifier comme acteur.trice de l'égalité femme-homme dans son milieu professionnel
2. Prendre conscience du sexisme et des inégalités entre les femmes et les hommes
3. Connaître le cadre juridique et ses obligations réglementaires
4. Evaluer son environnement professionnel au regard de l'égalité entre femmes et hommes
5. Agir en faveur de l'égalité professionnelle
6. S'engager à mettre en oeuvre des actions en faveur de l'égalité professionnelle

Renseignements complémentaires

Clôture des inscriptions : 6 janvier 2021

Contact :

Pole formation

02 99 35 28 62 ou 02 99 35 28 64

bretagne.formation@anf.fr (mailto:bretagne.formation@anf.fr)

Publics de l'action

Directions, collaborateurs de la fonction RH, personnels encadrants, membres représentants du personnel, médecin du travail, médecin du personnel, cellule risque professionnel ou cellule prévention, toute personne acteur de l'égalité Homme/Femme dans sa structure.

Modules

Développer une culture d'égalité femme/homme

Numéro

1

Durée

7 heures et 0 minutes (approximativement 1 jour)

Organisme de formation formateur

ALTIDEM

Programme

- Les concepts clés de l'égalité professionnelle
- Les impacts négatifs des stéréotypes sexistes et leur neutralisation
- Les inégalités femmes-hommes et les indicateurs pour les identifier
- Le cadre légal et les obligations de l'employeur
- La construction d'un rapport de situation comparée
- La prévention du harcèlement sexiste et sexuel
- La construction d'un plan d'actions égalité professionnelle et son suivi :
 - Dans le recrutement et l'évolution professionnelle,
 - Dans l'organisation du travail,
 - En matière de prévention,
 - En matière de communication, de sensibilisation et de formation.

Planifications

Planification 1

Du	Au	Ville	Détail
24 mars 2021	24 mars 2021	Rennes	